

Québec sera soumis à l'examen attentif de l'auditeur général, pour s'assurer que l'argent servira aux fins prévues.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, j'ai la conviction que l'auditeur général portera un très grand intérêt à chaque versement fédéral, quel qu'en soit le montant ou la province bénéficiaire.

M. Nielsen: Alors, cette vérification se fera-t-elle?

[Français]

M. Clément Vincent (Nicolet-Yamaska): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Le premier ministre pourrait-il vérifier cette déclaration du premier ministre de la province de Québec que nous avons lue dans les journaux de la semaine dernière, alors qu'il aurait déclaré:

C'est la première fois que le gouvernement d'Ottawa consent à un tel versement inconditionnel, ce que je reprochais à la formule Barrette-Fleming de ne pas faire.

M. l'Orateur: Encore une fois, je suggère à l'honorable député d'inscrire cette question au *Feuilleton*.

[Traduction]

LES PENSIONS

ON DEMANDE QUE LA MESURE LÉGISLATIVE SOIT PRÉSENTÉE SOUS PEU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances? Vu la déclaration faite à l'Assemblée législative ontarienne par M. Wishart relativement à la mesure législative sur la réglementation des régimes privés de pensions, et vu la confusion créée par sa déclaration, le gouvernement songera-t-il de nouveau à son programme législatif dans ce domaine en vue de le présenter sous peu?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la situation à cet égard n'a pas changé depuis que je l'ai expliquée le 25 janvier, et, je crois, en réponse à une question subséquente. J'ai dit que nous reconnaissons l'urgence de la question, mais que d'autres questions encore plus urgentes se présenteraient ou étaient déjà inscrites au *Feuilleton*.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances a-t-il constaté que, si l'opinion juridique de M. Wishart est juste et que les employés de chemin de fer en Ontario jouissent maintenant de droits supérieurs à ceux des employés de chemin de fer dans les autres provinces, tout le fondement

[M. Baldwin.]

actuariel de la caisse des pensions s'en trouvera dérangé?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député s'engage dans une discussion.

QUESTIONS POSÉES AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Est-ce sur les instances du premier ministre Thatcher qu'il retarde la désignation de M. Hazen Argue au Sénat jusqu'après l'élection complémentaire provinciale de Bengough? (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. J. M. Forrestall (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Vu la profonde inquiétude qui règne à Halifax, le ministre donnerait-il à la Chambre et à toute la population des Maritimes l'assurance solennelle que le gouvernement ne tiendra pas compte de certaines suggestions du député de La-pointe?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): La question est tellement embrouillée qu'il faudrait plutôt y revenir lors de l'étude des crédits.

L'HABITATION

TORONTO—UN CENTRE RÉCRÉATIF AU CŒUR DE LA VILLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. S. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail, à titre de ministre comptable de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Cette dernière a-t-elle recommandé à la ville de Toronto d'inclure dans les plans de l'entreprise domiciliaire de *Trefann Court* au centre de Toronto un centre récréatif à l'intention des agglomérations de *Regent Park* et de *Trefann Court*?

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Macdonald (Rosedale): A dix heures, monsieur l'Orateur.

L'hon. R. A. Bell (Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement; vendredi, et de nouveau aujourd'hui, un secrétaire parlementaire a posé des questions à des membres du cabinet. En toute déférence, étant donné leurs fonctions de ministres adjoints en quelque sorte, ils ne devraient pas poser de questions aux ministres de la Couronne... (*Exclamations*)... et ces questions des secrétaires parlementaires devraient être considérées comme irrecevables. (*Applaudissements*)